



# APPEL À PROJET 2022- 2023

## « QUALIIF' PETITE ENFANCE »

QUALITÉ D'ACCUEIL – LEVIERS D'INSERTION INNOVANTS – FORMATION

### FICHE 5 – Poste de référent « Insertion »

- Demande de financement pour 2022
- Demande de financement pour 2023

**Pour rappel :**

**Chaque action doit faire l'objet de la présentation d'un budget prévisionnel.**

**> En cas de financement pluriannuel, pour une action identique sur les deux exercices, 2022 et 2023, ne compléter qu'une fiche action en cochant les demandes de financement pour 2022 et 2023.**

**> En cas de demande de subvention au titre de 2022 et/ou au titre de 2023 pour des actions non reconduites d'une année sur l'autre, il est nécessaire de compléter des fiches différenciées pour chacune des actions à mener sur ces deux exercices.**

## 1) INFORMATIONS GÉNÉRALES

Action N° :

### Coordonnées de la personne en charge de l'action

Il s'agit de la personne qui sera à même de répondre aux questions de la Caf sur les objectifs et la mise en œuvre de l'action présentée ici

NOM :  Prénom :

Fonction :

Nouvelle action

Renouvellement d'une action déjà subventionnée par la CAF

Depuis :

### Coordonnées du Référent « Insertion »

NOM :  Prénom :

Fonction :

Structure employeuse :

## 2) LES MISSIONS DU RÉFÉRENT « INSERTION »

Qu'elles seront les missions portées par le référent « Insertion » ?

Prendre en charge les orientations faites par les services prescripteurs (Pôle Emploi, Conseil Départemental) et apporter une réponse à la famille dans les plus brefs délais en renseignant les disponibilités des places réservées « Insertion et / ou Avip » en temps réel, par la mise à disposition d'un planning des disponibilités de ces places ;

Etablir et gérer les contrats fixant les engagements de chacune des trois parties, afin de permettre l'accompagnement vers l'emploi du parent bénéficiaire et l'accueil du jeune enfant au sein de l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) ;

Suivre le parcours d'insertion et de recherche d'emploi du parent, en lien avec les services prescripteurs, en organisant des temps d'échanges réguliers ;

Tout mettre en œuvre pour proposer une solution de garde pérenne jusqu'à l'entrée à l'école maternelle de l'enfant, en cas de sortie positive du dispositif (reprise d'emploi), en activant notamment des passerelles avec d'autres Eaje de son territoire ou les Relais petite enfance ;

Proposer des solutions combinant accueil individuel et accueil collectif

Préciser si d'autres missions sont portées par le référent « insertion » ?

### 3) BÉNÉFICIAIRES POTENTIELS DU PROJET

Comment les familles sont-elles identifiées / repérées / orientées ?

Les acteurs de l'insertion

Les acteurs de la petite enfance

Les collectivités territoriales disposant d'un service dédié à l'orientation des publics cibles ou un personnel qualifié assurant une coordination « insertion »

⇒ Nombre prévisionnel de familles et / ou d'enfants suivis par le référent :

Nombre de familles :

Nombre d'enfants :

### 4) L'ARTICULATION PARTENARIALE

Un travail en partenariat est-il engagé autour de cette action avec d'autres partenaires ?

Oui

Non

Si oui, pouvez-vous préciser avec qui et comment se fait l'articulation partenariale ?

Les travailleurs sociaux Caf sont-ils été associés au projet ?

- Oui  
 Non

### 5) MISE EN ŒUVRE DU PROJET

⇒ Poste consacré aux missions du référent en équivalent temps plein (Etp) :

⇒ Coût annuel du poste :

#### Pièces justificatives nécessaires à l'étude de cette action

**Joindre :**

- une attestation de salaire annuel
- la fiche du poste et/ou le référentiel d'emploi et de compétence,
- tout document (*plaquette, procédure interne...*) présentant le rôle du référent au sein de l'équipe et auprès des familles
- le CV du professionnel en cas de création de poste